

# Présentation

Stéphane Bonnet Directeur de l'Union Retraite

# Point sur l'activité de l'Union Retraite



# Le groupement

Des effectifs constants depuis 2015 (< 30 collaborateurs) pour gérer des projets toujours plus nombreux et ambitieux et un budget en très forte croissance (x7 entre 2010 et 2020).

Depuis le terme du contrat d'objectif 2015-2018, des feuilles de routs (2019-2020 ; élaboration en cours 2021-2022) définissent les axes d'évolution du Groupement.

Ainsi ces dernières années représentent des années charnières pour le groupement et l'inter-régimes : l'ampleur de ce que proposent aujourd'hui les régimes de retraite ensemble est sans commune mesure avec l'ambition exprimée à la création du GIP Info Retraite.



# Les trois phases de l'inter-régimes

2007

Mise en place et amélioration continue du droit à l'information retraite

2015

Développement d'une offre de services en ligne

2019

Installation de l'inter-régimes de gestion, mutualisation informatique et métier



# Une feuille de route pour 2019 et 2020

Les 3 grandes missions du groupement :

- moderniser le droit à l'information
- poursuivre le développement de l'offre de services inter-régimes
- développer la mutualisation des outils et des procédures

Un axe transverse qui les complète : améliorer l'efficience de l'inter-régimes

Ce qui passera par un renforcement des évaluations : calcul du retour sur investissement, enquête de satisfaction, écoute usagers...

Une feuille de route pour 2021-2022 est en cours d'élaboration.



# Des réalisations concrètes en 2019 et 2020

Plusieurs services clés ont été mis en place ces deux dernières années et ont marqué la prise d'ampleur de l'inter-régimes dans le domaine retraite.

- Une demande de retraite tous régimes confondus disponible en ligne
- Un contrôle d'existence mutualisé pour les retraités résidant à l'étranger
- Une application mobile proposant aux assurés un accès à leurs informations retraite quels que soient les régimes auxquels ils ont cotisé
- Une demande de retraite de réversion entièrement dématérialisée



# Quelques données chiffrées

## Demande de retraite

- 450 000 demandes de retraite inter-régimes par an
- soit 50% des demandes totales déposées en ligne après deux ans d'existence du service

## Application mobile

- Plus de 700 000 téléchargements sur le dernier trimestre 2020
- Note de 4,1/5 sur Google Play

## Utilisation des services inter-régimes

- Plus de 3,3 millions de simulations réalisées avec M@rel en 2019
- Près de 6 millions de consultation des paiements retraite en 2020
- Déjà plus de 120 millions de documents du droit à l'information diffusés



Outils digitaux « non connectés » Calculette Vidéo / Tutoriel Brochure

Conseiller Info Retraite Traducteur Info Retraite Mes Régimes de Retraite Ma Retraite Mode d'Emploi Parcours Cumul Emploi Retraite





services.info-retraite.fr

Simulateur départ à la retraite anticipé carrière longue / handicap Services

Calculer mon âge légal de départ à la retraite

Réforme des retraites Suis-je concerné(e) Simulateur de parcours (cas type) Pour Tous vices Actifs INFO RETRAITE info-retraite.fr

mon compte

Mon relevé de carrière

Voir ma carrière

Simuler ma retraite

Estimer ma retraite

Corriger ma carrière



Ma date de départ en retraite



Demander ma Retraite

Demander ma réversion

Suivi de mes demandes

Mes archives Mes informations et préférences Mes Régimes de Retraite

Services aux Retraités

Mes attestations de paiement

Mon historique de paiement

Mes attestations fiscales

Ma retraite à l'étranger (Mutualisation des Contrôles d'Existence)

# L'avenir du droit à l'information retraite



# Le droit à l'information retraite

"Toute personne a le droit d'obtenir, dans des conditions précisées par décret, un relevé de sa situation individuelle au regard de l'ensemble des droits qu'elle s'est constitués dans les régimes de retraite légalement obligatoires" - article 10 de la loi du 21 août 2003.

Cette refonte sera la prochaine étape majeure dans l'évolution de l'offre de services inter-régimes. Le droit à l'information a été amélioré chaque année depuis sa création.

D'abord un document papier (RIS, EIG) et un rendez-vous possible dès 45 ans (2007).

Puis une mise à disposition de ces informations en ligne (2012).

Aujourd'hui une adaptation aux usages et aux besoins des assurés :

- Un parcours digital intégré, des documents papier en cohérence avec les services digitaux
- Une consultation <u>chronologique</u> de la carrière enrichie et qui distingue la carrière vue par l'assuré des droits vu par les régimes
- Une estimation qui évolue pour simplifier le parcours de l'usager : un simulateur unique et ergonomique



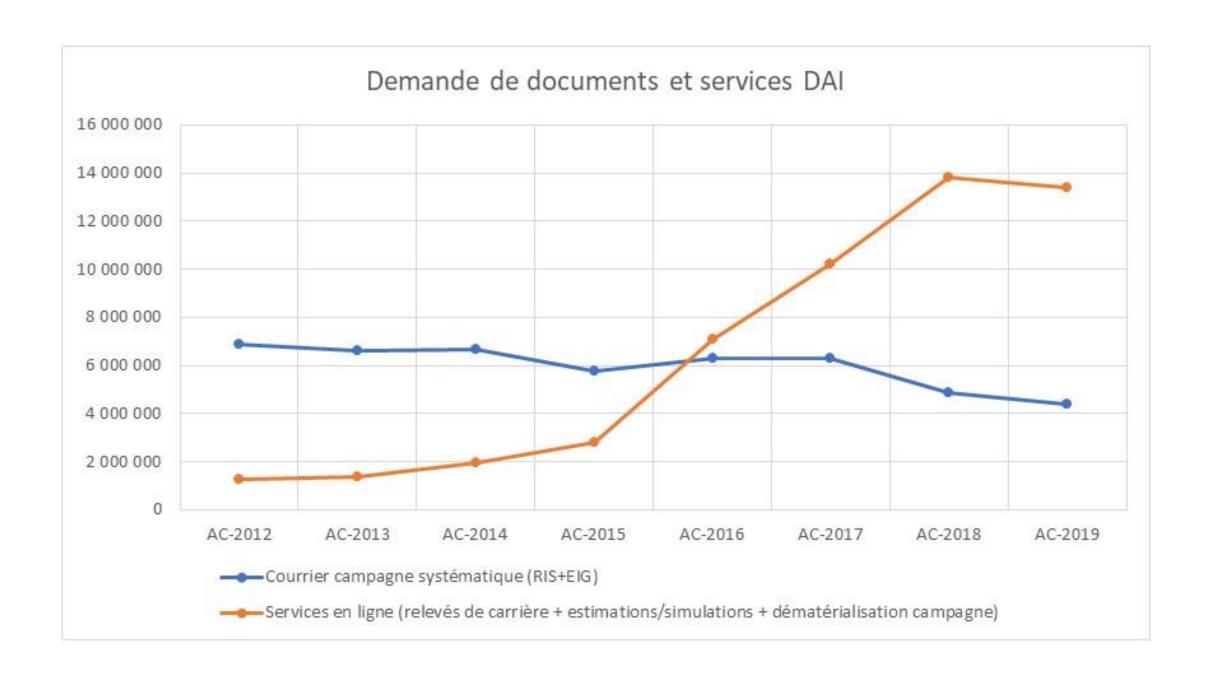
# Pourquoi une telle refonte?

 Un fort développement de l'utilisation des services en ligne pour l'obtention des informations sur la retraite

Voir les chiffres sur la diapositive suivante

- Une certaine obsolescence ergonomique des services
- Un mille-feuilles de services rendant difficilement lisible l'offre
- Le déploiement du RGCU conduisant à une bascule d'un système décentralisé à un système centralisé





# Le DAI devient un parcours digital

Le droit à l'information s'inscrit dorénavant dans une offre de service en ligne où le document devient un récapitulatif d'une expérience digitale.

Le DAI s'appuiera sur les possibilités offerte par le digital pour hiérarchiser l'information selon les attentes des usagers :

- un premier niveau d'information synthétique et clair
- des niveaux d'informations complémentaires disponibles à la demande

Le déploiement du RGCU permettra un rapprochement des données carrière pour une information plus claire et accessible.

L'objectif : un assuré informé qui peut devenir acteur de sa retraite



# Deux services complets

## Ma carrière

Obtenir une meilleure lisibilité de sa carrière pour mieux identifier les périodes éventuellement manquantes

## Mon estimation retraite

Obtenir un résultat rapide ou choisir de simuler divers hypothèses et affiner mon estimation



# Un relevé de carrière plus clair

## Un relevé de carrière chronologique

 Afin d'apporter une meilleure lisibilité de la carrière de l'assuré ainsi qu'une meilleure identification des périodes manquantes, il s'agira de ne présenter qu'une période d'activité même si cette période génère des droits retraite dans plusieurs régimes.

## Une distinction entre carrière et droits acquis

• Il a été retenu de distinguer la carrière qui correspond à des informations connues et maitrisées par l'assuré, qu'il peut vouloir corriger ou compléter et les droits à retraite de la seule responsabilité du régime.



# Une estimation retraite plus compréhensible

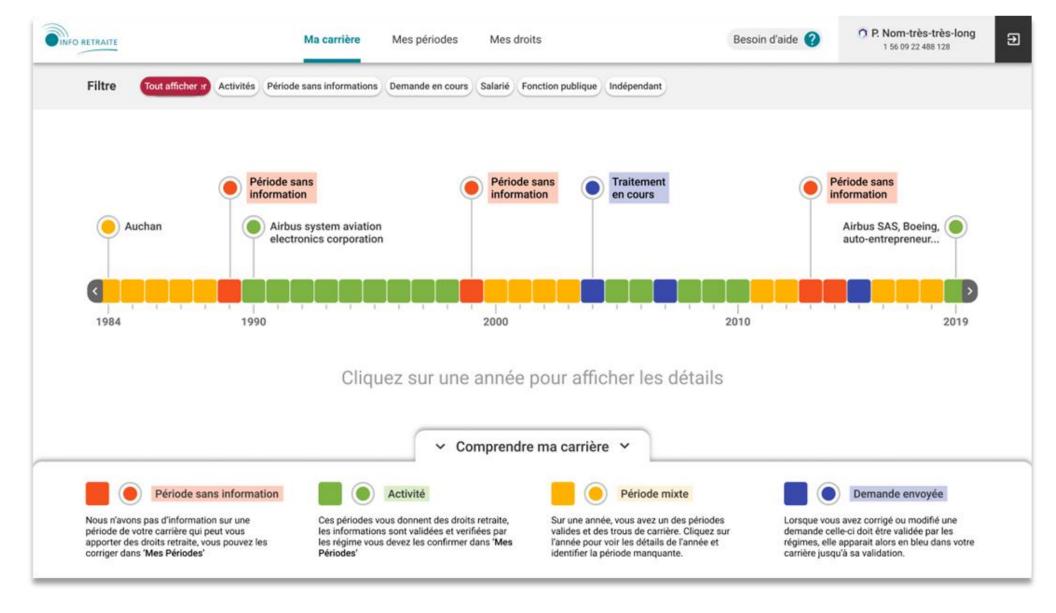
## Constat (M@rel)

- Taux d'abandon important dès la première étape de la simulation
  - Difficultés pour déterminer sa situation ou sa catégorie socio-professionnelle
  - Non connaissance des données à renseigner

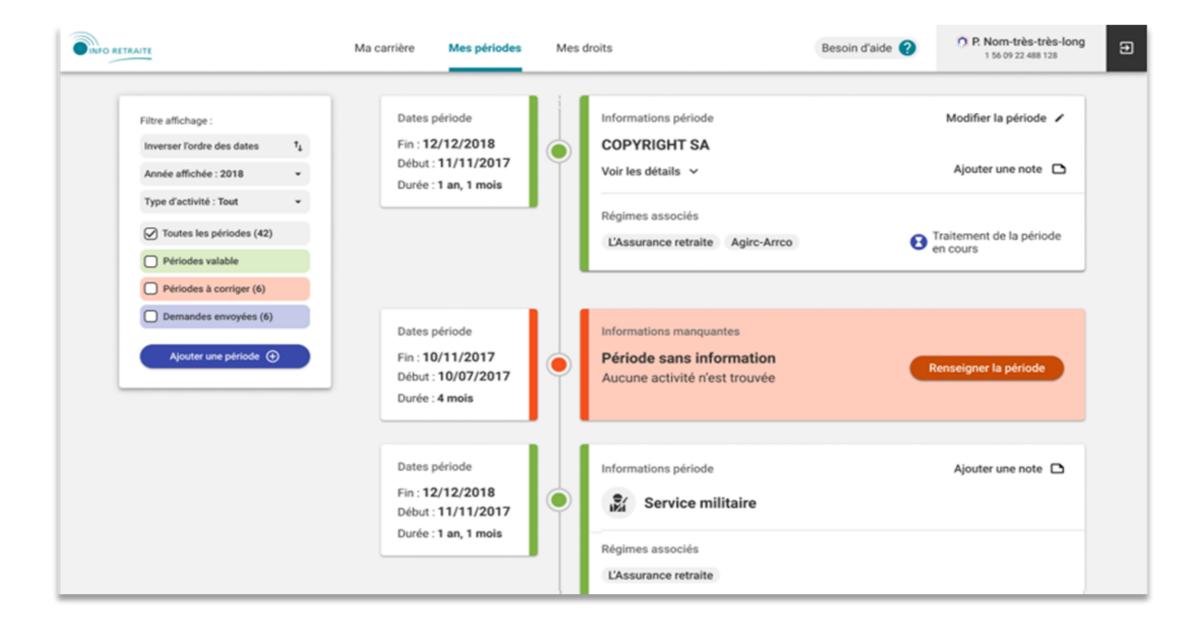
## Principes retenus

- Simplifier le parcours client en permettant à l'assuré d'atteindre rapidement un premier résultat : principe du M@rel en 1 clic
- Apporter plus de pédagogie
  - Simplification de lecture avec mise en avant des éléments les plus importants
  - Clarification des informations retraite déjà existantes

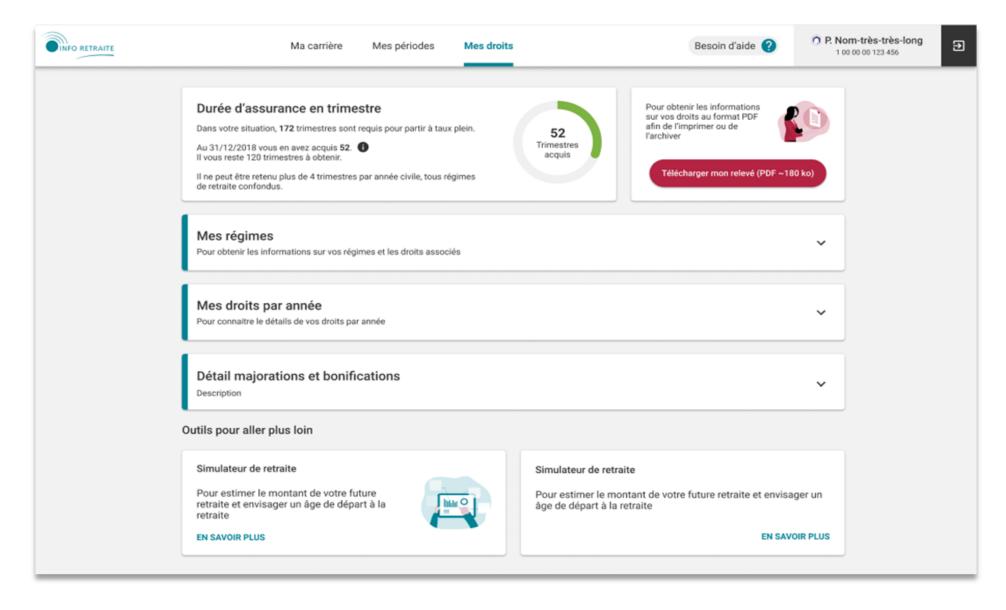




- La transformation DAI propose une vue synthétique de la carrière sur une frise horizontale
- Différents onglets sont prévus pour donner une vue détaillée par périodes et une vue spécifique pour les droits



• L'usager aura une vue détaillée de ces périodes et sera alerté sur les périodes qui nécessitent un contrôle de sa part



- Dans la partie « Mes droits », il pourra télécharger son relevé de carrière au format PDF (RIS présenté chronologiquement)
- · L'usager aura accès également sur cette page au simulateur retraite



#### Qui m'écrit ?

Le logo Info Retraite ci-dessus signifie que l'ensemble de vos régimes de retraite obligatoires vous informent sur vos droits à la retraite.



M NOM PRENOM 123 RUE DE LA REINE BLANCHE RESIDENCE C 75000 PARIS

Le 01/07/2021

#### Votre numéro de Sécurité sociale : 1 11 11 11 111 111

Bonjour Monsieur [nom assuré],

Dans le cadre du droit à l'information, vos régimes de retraite vous informent sur vos droits. Vous trouverez sur cette première page les réponses à certaines questions que vous pouvez vous poser.

#### Quel est ce document?

Il s'agit de votre relevé de carrière. Il vous présente vos droits à la retraite enregistrés pour chacune de vos activités. N'hésitez pas à les vérifier.

#### D'où viennent ces informations?

L'ensemble des régimes auxquels vous avez déjà cotisé sont listés dans ce document. Pour le produire, ils ont mis en commun les informations enregistrées tout au long de votre carrière.

#### Où en sont mes droits à la retraite?

Dans votre situation, 169 trimestres sont requis pour partir à taux plein (taux de calcul maximum de la retraite).

Au 31/12/18 vous en avez acquis 116.

Il vous reste 53 trimestres à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

D'autres informations figurent dans ce document, notamment les points accumulés pour votre retraite complémentaire.

# 116 trimestres acquis 53 à obtenir

#### Qui contacter si j'ai une question ou besoin de conseils?

Vous pouvez vous adresser à [nom du régime expéditeur] ou aux autres régimes auxquels vous avez cotisé. Leurs coordonnées sont rappelées dans ce document.

Accédez à tout moment à vos informations et démarches retraite. Les services proposés par l'ensemble des régimes sont

- sur le site internet commun à tous les régimes de retraite : www.info-retraite.fr et sur le site de certains régimes ;
- depuis votre mobile en téléchargeant gratuitement l'application Mon compte retraite sur Play Store ou App Store.

Avec Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite simplifient vos démarches.

Ce document est délivré en l'état de la réglementation et des informations détenues. Il présente à ce titre un caractère indicatif et provisoire. Il ne saurait engager les régimes de retraite conformément aux dispositions des articles D161-2-1-4 et D161-2-1-7 du code de la sécurité sociale. El Inion Betraite traite informatinuement les données personnelles des hépéficiaires du droit à l'information sur le retraite. Ces prérations sont menées dans le strict respect du droit

de la protection des données qui vous garantit des droits informatique et libertés (accès, rectification...). Vous pouvez exercer ces droits auprès de votre régime. Pour une information omplète sur les traitements opérés sur vos données personnelles, rendez-vous sur : https://www.info-retraite.fr/ rubrique « données pe

#### Relevé de carrière

Nom Prénom 1 11 11 11 111 111

Synthèse de vos droits (informations au 01/01/2021)

#### Durée d'assurance en trimestres

Dans votre situation, 169 trimestres sont requis pour partir à taux plein. Au 31/12/18 yous en avez acquis 116 et 60 jours.

Il vous reste 53 trimestres à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Il ne peut être retenu plus de 4 trimestres par année civile, tous régimes de retraite confondus.



116 trimestres et 60 jours acquis 53 à obtenir

#### Mes régimes



L'Assurance retraite Salariés, travailleurs indépendants, contractuels de droit public et artistes-auteurs

Régime général de la Sécurité sociale Tel: 3960 (poste fixe) 09 71 10 39 60 Prix d'un appel local www.lassuranceretraite.fr

Total des trimestres

69



#### CNRACL Fonctionnaires territoriaux ou hospitaliers

Droit à l'information retraite

Total des trimestres **55** et 30 jours

Rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex 05 57 57 91 91 www.cnracl.retraites.fr



#### CNBF Avocats

11 bd de Sébastopol 75038 PARIS Cedex 01 Tél.: 01 42 21 32 30 Fax: 01 42 21 32 71 Internet : www.cnbf.fr

Total des trimestres

Total des points

3

61

Total des points

702.97

Valeur du point au 01/01/2018 : 0,9404€



Agirc-Arrco Retraite complémentaire des salariés de l'industrie, du commerce, des services et de l'agriculture

Malakoff Humanis 7 RUE DES BALANCES CS 50411

62027 ARRAS CEDEX Gestion métropole : 3983 +33 9 74 75 39 83 (No hors métropole) contactretraite@malakoffmederic.com Valeur du point au 01/01/2020 : 1,27140€

X/X

Edité le 01/01/2020

Synthèse de vos droits



Ircantec Retraite complémentaire des contractuels de droit public

ircantec.retraite.fr 02 41 05 25 25

Total des points Contractuel de droit public :

Nom Prénom

1 11 11 11 111 111

28 729

Élu local : 572

Valeur du point au 01/01/2020 : 0,48511€



RAFP Retraite additionnelle de la fonction publique

Droit à l'information retraite Rue du Vergne 33059 BORDEAUX CEDEX 02 41 05 30 15 www.rafp.fr

Total des points 5 887

Valeur du point au 01/01/2020 : 0,04656€

#### Détail par année

Année	Durée d'assurance tous régimes (trimestres et jours)	Durée par régime (trimestres et jours)	Points par régime
1985	O (A)	L'Assurance retraite : 0 trim.	Agirc-Arrco: 11,24
1986	1	L'Assurance retraite : 1 trim.	Agirc-Arrco : <b>8,91</b>
1987	-	-	Agirc-Arrco: 5,42
1989	3	L'Assurance retraite : 3 trim.	Agirc-Arrco : 1,39 Ircantec (Contractuel du public) : 19
1990	1	L'Assurance retraite : 1 trim.	Agirc-Arrco: 13,56
1991	2	L'Assurance retraite : 2 trim.	Agirc-Arrco: 19,83
1992	4	L'Assurance retraite : 4 trim.	Ircantec (Contractuel du public) : 99
1993	4	L'Assurance retraite : 4 trim.	Ircantec (Contractuel du public) : 272
1994	4	L'Assurance retraite : 4 trim.	Agirc-Arrco : <b>3,49</b> Ircantec (Contractuel du public) : <b>286</b>
1995	4	L'Assurance retraite : 4 trim.	Agirc-Arrco : 2,71 Ircantec (Contractuel du public) : 279
1996	4 (B)	L'Assurance retraite : 4 trim. CNRACL : 1 trim. 30 jrs (1)	Ircantec (Contractuel du public) : 206
1997	4 (B)	L'Assurance retraite : 2 trim. CNRACL : 4 trim. (1)	Ircantec (Contractuel du public) : 70
1998	4	CNRACL: 4 trim. (1)	-
1999	4	CNRACL : 4 trim. (1)	-
2000	4	CNRACL: 4 trim. (1)	-
2001	4	CNRACL: 4 trim. (1)	Ircantec (Élu local) : 142

Edité le 01/01/2020 3/ X Relevé de carrière

Nom Prénom 1 11 11 11 111 111

Détails de votre carrière (informations au 01/01/2020)

Employeur/activité	Date début	Date fin	Détail	Régime de base	Complémentair
			Revenus		
EMPLOYEURS MULTIPLES	01/01/1985	31/12/1985	13 798 FRF	L'Assurance retraite	
SA ROUX	01/05/1985	31/07/1985		-	Agirc-Arro
SOCIETE MILLEVILLE	01/07/1986	31/12/1986	9 364 FRF	L'Assurance retraite	
SOCIETE MILLEVILLE	01/01/1987	01/10/1987	-	-	Agire-Arres
EMPLOYEURS MULTIPLES	01/01/1989	31/12/1989	19 208 FRF	L'Assurance retraite	
UNIVERSITE AIX MARSEILLE II	01/02/1989	30/05/1989	829 FRF	-	Ircanted (Contractuel de public
MANPOWER FRANCE HOLDING	06/07/1989	17/07/1989	-	-	Agire-Arres
D ENTREPRISE TOURISTIQUE	01/01/1990	16/07/1990	11 454 FRF	L'Assurance retraite	
D ENTREPRISE TOURISTIQUE	01/01/1991	18/01/1991		-	Agire-Arres
MANPOWER FRANCE HOLDING	04/07/1991	31/07/1991	8 909 FRF	L'Assurance retraite	Agirc-Arros
UNIVERSITE D AIX MARSEILLE II	01/01/1992	31/12/1992	3 604 FRF	L'Assurance retraite	
PAYE SANS ORDONNANCEMENT ESI MARSEILLE	01/01/1992	31/12/1992	27 708 FRF	L'Assurance retraite	
SCE GEST PAIE UNIVERSITE AIX MARSEILLE 2 COUR	01/01/1992	31/12/1992	1 968 FRF	-	Ircante (Contractuel de public
FACULTE SCIENCES ECONOMIQUES BUDGET FACULTE A	01/05/1992	31/05/1992	549 FRF	-	Ircante (Contractuel de public
SCE GEST PAIE RECTORAT D ACADEMIE AIX MARSEIL	01/11/1992	31/12/1992	2 256 FRF	-	Ircante (Contractuel di public
SCE GEST PAIE RECTORAT D ACADEMIE AIX MARSEIL	01/01/1993 01/01/1994 01/01/1995	31/12/1993 31/12/1994 30/08/1995	13 537 FRF 94 427 FRF 127 912 FRF	L'Assurance retraite	Ircante (Contractuel di public
JDB EVENEMENTS	22/08/1995	29/08/1995	4 955 FRF	-	Agirc-Arro
PAYE SANS ORDONNANCEMENT ESI MARSEILLE	01/01/1996 01/01/1997	31/12/1996 31/12/1997	70 650 FRF 17 097 FRF	L'Assurance retraite	
			Taux d'activité		
FONCTIONNAIRE TERRITORIAL	01/09/1996	31/08/2004	100 %	CNRACL	
			Revenus		
COMMUNE D ARLES	01/01/2002 01/01/2003	31/12/2001 31/12/2002 31/12/2003 31/05/2004	8 063 FRF 10 956 FRF 10 160 FRF 4 254 €	-	Ircantec (Éli local

Edité le 01/01/2020 X / X

#### Mots-clés

#### Taux plein, décote, surcote

- Votre retraite est versée à taux plein si vous avez enregistré la durée d'assurance requise (c'est-à-dire le nombre de trimestres requis).
- Si vous partez à la retraite sans avoir atteint cette durée d'assurance, le montant de votre retraite est minoré définitivement. Cette décote dépend du nombre de trimestres manquants. À partir de 67 ans, ou plus tôt si vous êtes dans une situation particulière, le taux plein est appliqué automatiquement (pas de décote).

Si vous avez le nombre de trimestres requis à l'âge légal et que vous continuez à travailler, une surcote (majoration définitive) auemente le montant de votre retraite. Elle dépend du nombre de trimestres supplémentaires travaillés.

#### Retraite de base, retraite complémentaire

Votre retraite obligatoire est composée de deux niveaux : la retraite de base est le premier niveau ; elle est complétée par la retraite complémentaire. Le calcul de la retraite de base repose sur le nombre de trimestres enregistrés et les revenus perçus pendant la carrière. Le calcul de la retraite complémentaire repose sur le nombre de points cumulés pendant la carrière.

Les salariés des régimes spéciaux ne relèvent que d'un seul régime, qui regroupe la base et la complémentaire.

#### Âge Jéga

Âge à partir duquel vous pouvez demander votre retraite de base. Cet âge légal est fixé à 62 ans. Des départs avant cet âge (appelés « départs anticipés ») sont toutefois possibles, sous certaines conditions. Exemple : retraite anticipée pour carrière longue.

#### Durée d'assurance, trimestre

Pour valider un trimestre, il faut avoir perçu un certain revenu. En 2020, il faut avoir perçu au moins 1 522,50 € pour valider 1 trimestre ; vous ne pouvez pas valider plus de 4 trimestres par an. Vous pouvez valider des trimestres pendant des périodes de maladie, de chômage, ...

La durée d'assurance est le total des trimestres validés par un régime de retraite. La durée d'assurance « tous régimes » permet de déterminer comment votre retraite sera calculée : sans décote, avec décote ou avec surcote.

#### Majoration

Augmentation du montant de la retraite, essentiellement liée à la situation personnelle de l'assuré. Exemples : majoration de 10% de la retraite à partir du troisième enfant, trimestres supplémentaires au titre de la maternité ou de l'adoption.

#### Point, valeur du point

Dans la plupart des régimes de retraite complémentaire et les régimes des professionnels libéraux, les droits à la retraite sont exprimés en points. Pour chaque cotisation versée, vous cumulez des points. Au moment de prendre votre retraite, le total de vos points est multiplié par la valeur du point à la date de votre départ. La valeur d'un point change chaque année.

Exemple : à la fin de sa carrière, Pierre a acquis 4 200 points. À son départ à la retraite, la valeur d'un point de retraite a été fixée à 0,2 €. Pierre va donc percevoir 840 euros bruts de retraite complémentaire mensuelle (4 200 points X 0,2 €).

#### Plus de services

Retrouvez toutes vos informations et démarches retraite sur : www.info-retraite.fr

Vous pouvez également retrouver les services depuis votre mobile. Pour cela, flashez ce QR code et téléchargez gratuitement l'application *Mon compte retraite*.



Pour vous connecter, utilisez les identifiants de votre compte retraite ou connectez-vous avec FranceConnect.

Edité le 01/01/2020 X / X

#### Bienvenue Nicolas Dupont

Le simulateur est un outil officiel et gratuit, vos données ne font l'objet d'aucune transaction commerciale.



INFO RETRAITE





#### Personnalisé

Réalisez votre simulation à partir des données connues de vos régimes de retraite



Simulez différents scénarios de départ en retraite, évolutions de carrière...

#### Rapide

Obtenez en quelques clics une estimation de votre future retraite

#### Pratique

Sauvegardez et modifiez jusqu'à 4 simulations

Voir l'estimation

Accès direct aux résultats sans vérification de vos informations Commencer ma simulation

La simulation comporte 3 étapes et dure en moyenne 3mn

Attention: contrairement à la simulation, l'estimation ne prends pas en compte vos derniers changements de situation familiale ou d'activité.

### Etape 1 : Vérifier ma situation

#### Etes-vous toujours dans cette situation?

Mettre à jour ces information vous permet d'affiner vos résultats.

#### Situation familiale

Aucun enfant renseigné

#### Activité Principale

#### Salarié - Contractuel de la fonction publique

Temps partiel (50%) | Revenu brut annuel : 15 600 €

#### Activité complémentaire 1

#### Salarié - Contractuel de la fonction publique

Temps partiel (50%) | Revenu brut annuel: 15 600 €

#### Activité complémentaire 2

#### Salarié - Contractuel de la fonction publique

Temps partiel (50%) | Revenu brut annuel : 15 600 €

Oui, voir mon estimation retraite

Non, modifier mes informations



## **Etape 2 : Modifier ma situation**

Sélectionner la ou les rubriques à modifier :

Situation familiale  Aucun enfant renseigné	
Activité principale  Salarié - Contractuel de la fonction publique  Temps partiel (50%)   Revenu brut annuel : 15 600 €	
Activité complémentaire 1  Salarié - Contractuel de la fonction publique  Temps partiel (50%)   Revenu brut annuel : 15 600 €	Supprimer 🗖
Activité complémentaire 2  Salarié - Contractuel de la fonction publique  Temps partiel (50%)   Revenu brut annuel : 15 600 €	Supprimer 🗂

Annuler

Modifie



## En partant à 62 ans au 1er sept. 2025 > Comprendre mes possibilités de départ

Avec 170 trimestres Enregistrés

> Comprendre mes trimestres

Vous pourriez avoir droit à

2 200 € brut / mois

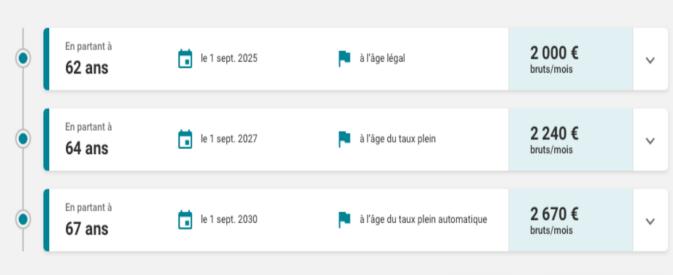
> Comprendre mon montant

① Sur quelles informations se base l'estimation?

### Mon estimation retraite

Télécharger (PDF ~180 ko) 🚨

Bruts Net imposable (i)



Personnaliser ma simulation

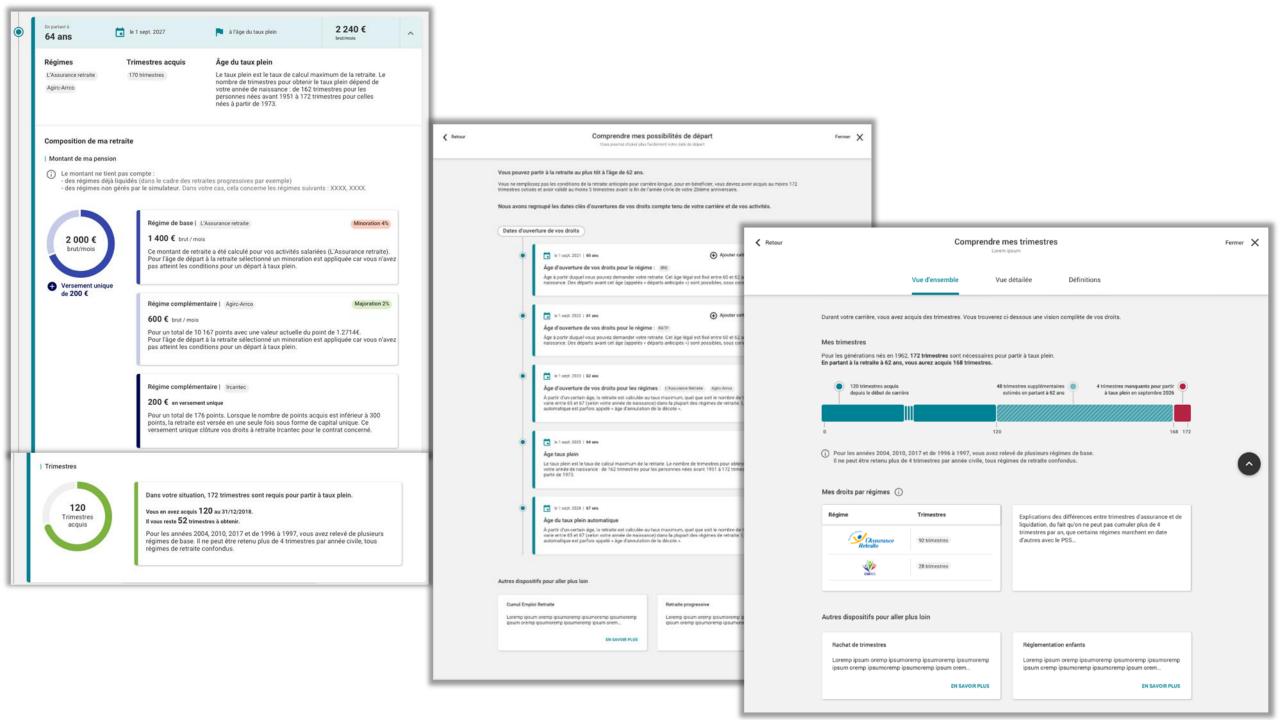
Ajouter une autre date ou âge de départ personnalisé

Enregistrer 🗇

Quitter ma simulation 🕠



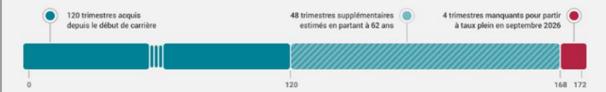




Durant votre carrière, vous avez acquis des trimestres. Vous trouverez ci-dessous une vision complète de vos droits.

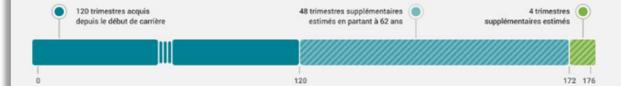
#### < nb de trimestres requis

Pour les générations nés en 1962, 172 trimestres sont nécessaires pour partir à taux plein. En partant à la retraite à 62 ans, vous aurez acquis 168 trimestres.



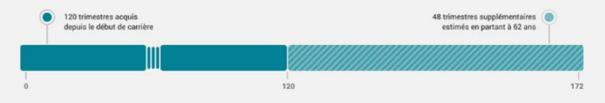
#### > nb de trimestres requis

Pour les générations nés en 1962, 172 trimestres sont nécessaires pour partir à taux plein. En partant à la retraite à 62 ans, vous aurez acquis 168 trimestres.



#### = nb de trimestres requis

Pour les générations nés en 1962, 172 trimestres sont nécessaires pour partir à taux plein. En partant à la retraite à 62 ans, vous aurez acquis 168 trimestres.



Vue d'ensemble

Vue détaillée

Définitions

Durant votre carrière, vous avez acquis des trimestres. Vous trouverez ci-dessous une vision complète de vos droits.

#### Carrière réalisée

#### Carrière projetée

Années	Trimestres	Durée par régime(s)
2018	4	L'Assurance Retraite : 1
2010	•	CNRACL: 3
2017	4	L'Assurance Retraite : 4
2017	4 🙃	L'Assurance Retraite : 4
2017	4	L'Assurance Retraite : 4
2017	4	L'Assurance Retraite : 4
2017	4	L'Assurance Retraite : 4

Années	Trimestres	Durée par régime(s)
2020	4	L'Assurance Retraite : 1
2020	7	CNRACL: 3
2021	4	L'Assurance Retraite : 4
2022	4	L'Assurance Retraite : 4
2023	4	L'Assurance Retraite : 4
2024	4	L'Assurance Retraite : 4
2025	4	L'Assurance Retraite : 4

#### Détails majorations et bonifications

Majorations / Bonifications	Détail			
Bénéfices de campagne	SRE: 17 trim. 75 jrs (C)			
Services aériens ou sous-marins	SRE: 0 trim. 18 jrs (C)			
(C) Les bonifications ne sont pas retenues dans la durée d'assurance pour le calcul de la surcote, sauf la bonification pour enfant.				

#### Autres dispositifs pour aller plus loin

#### Rachat de trimestres

Loremp ipsum oremp ipsumoremp ipsumoremp ipsumoremp ipsum oremp ipsumoremp ipsum orem...

EN SAVOIR PLUS

#### Réglementation enfants

Loremp ipsum oremp ipsumoremp ipsumoremp ipsumoremp ipsum oremp ipsumoremp ipsum orem...

EN SAVOIR PLUS

( ^

Fermer X

← Retour

#### Comprendre mon montant

Fermer X

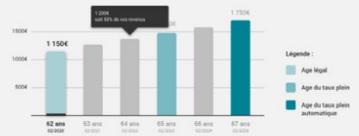
Vue d'ensemble

Composition

Calcul

Vous trouverez ci-dessous une vision complète de votre montant.

#### Estimation de votre pension brute en fonction de votre âge de départ (62 ans)





#### A noter sur les montants présentés

#### Situation familiale

#### @ Enfants

Les résultats tiennent compte des informations de vos enfants. Le 1 et vous a permis d'arqueix 2 trimeatres pour le régime SHL, et votre 2nd enfant vous a permis d'arqueix 8 trimeatres au régime de l'Assurance Patrialisbooffier ma physion familiale.

#### Carrière

#### Camiere realisée

Les résultats nont calculés à partir des informations récupérées et saisies dans cet sutil.

Attention: nous défactions 2 périodes manquantes.

Compléter les sériodes

#### O Carrière projetée

A partir de votre situation actuelle, une évolution régulière de votre rémunération est appliquée par défaut. Modifier la projection

#### Expatriation

Les résultats tiennent compte de votre période d'activité en temps d'expatrie au Belgique.

#### O Carrière réalisée - Ex-agents

Les résultats ne tiennent pas compte des salaires. Sainir les salaires

#### Autres informations

#### Minimum gwanti

Cupcake ipoum dolor sit. Amet dragée powder danish bootoon toffee. Pastry pie tramiso nat nake pudding fruitcake cheesecake boribon cupcake.

#### Versement unique

Dazant votre carrière, vous avez cutiué au régime complémentaire transce. Le nombre de points cumulés d'ant infinires à 300 points, votre retraite vous serse versée en une ceule fois sous forme de capital airique. Ce vecsement unique côtrare vou d'airit à retraite liscentac sour le contrat concerné.

#### (i) Régime non géré

Les résultats sont calculés à partir des informations nécupérées et saisles dans cet outil.

#### (i) Impûts et prélèvement à le source

Les montants sont affichés en brut. Le net imposable ne tient pas compte du prélèvement à la source, etc...

#### (i) Pension déjà payée

Les montants affichés ne tienvent pas comptes des pensions que vous percevez déjà pour le régime SRE.

#### Autres dispositifs pour aller plus loin

#### Cumul Emploi Retraite

Loremp ipsum oremp ipsumoremp ipsumoremp ipsumoremp ipsum oremp ipsumoremp ipsumoremp ipsum orem...

#### EN SAVOR PLUS

#### etraite progressive

Loremp lipsum oremp lipsumoremp lipsumoremp lipsum oremp lipsumoremp lipsum orem...

EN SAVOIR PLUS

✓ Retour

#### Comprendre mon montant

Lorem ipsum

Vue d'ensemble

Composition

Calcul

#### Vous trouverez ci-dessous une vision complète de la composition de votre future pension.

(i) Le montant ne tient pas compte :

- des régimes déjà liquidés (dans le cadre des retraites progressives par exemple)
- des régimes non gérés par le simulateur. Dans votre cas, cela concerne les régimes suivants: XXXX, XXXX.



#### Régime de base | L'Assurance retraite

Minoration 4%

Fermer X

1 400 € brut / mois

Ce montant de retraite a été calculé pour vos activités salariées (L'Assurance retraite).

Pour l'âge de départ à la retraite sélectionné un minoration est appliquée car vous n'avez pas atteint les conditions pour un départ à taux plein.

#### Régime complémentaire | Agirc-Arroo

Majoration 2%

600 € brut / mois

Pour un total de 10 167 points avec une valeur actuelle du point de 1.2714€.

Pour l'âge de départ à la retraite sélectionné un minoration est appliquée car vous n'avez pas atteint les conditions pour un départ à taux plein.

Régime complémentaire | Ircantec

#### 200 € en versement unique

Pour un total de 176 points. Lorsque le nombre de points acquis est inférieur à 300 points, la retraite est versée en une seule fois sous forme de capital unique. Ce versement unique clôture vos droits à retraite Ircantec pour le contrat concerné.

#### Autres dispositifs pour aller plus loin

#### Cumul Emploi Retraite

Loremp ipsum oremp ipsumoremp ipsumoremp ipsumoremp ipsum oremp ipsumoremp ipsum orem...

EN SAVOIR PLUS

#### Retraite progressive

Loremp ipsum oremp ipsumoremp ipsumoremp ipsumoremp ipsum oremp ipsum oremp ipsum orem...

EN SAVOIR PLUS



#### Qui m'écrit?

Le logo Info Retraite ci-dessus signifie que l'ensemble de vos régimes de retraite obligatoires vous informent sur vos droits à la retraite.

#### 

M NOM PRENOM 123 RUE DE LA REINE BLANCHE RESIDENCE C 75000 PARIS

Le 01/

#### Votre numéro de sécurité sociale : 1 11 11 11 111 111

Bonjour Monsieur [nom assuré],

Dans le cadre du droit à l'information, vos régimes de retraite vous informent sur vos droits. Vous trouverez sur cette pr page les réponses à certaines questions que vous pouvez vous poser.

#### Quel est ce document?

Il s'agit de votre estimation retraite. Elle vous présente, à partir des données connues par vos régimes, une estimation d montant de votre retraite à plusieurs âges de départ possibles.

#### D'où viennent ces informations?

L'ensemble des régimes auxquels vous avez déjà cotisé sont listés dans ce document. Pour le produire, ils ont mis en cor les informations enregistrées tout au long de votre carrière.

#### Quel serait le montant de ma retraite ?

Vous pouvez partir à la retraite à partir de 62 ans.

En prolongeant votre activité, vous pouvez améliorer le montant de votre retraite.

Départ à 62 ans
avec 164 trimestres
avec 172 trimestres
avec 187 trimestres
avec 188 trimestres
avec 189 trimestres
avec 180 trimestres
avec 180

#### Qui contacter si j'ai une question ou besoin de conseils?

Vous pouvez vous adresser à [nom du régime expéditeur] ou aux autres régimes auxquels vous avez cotisé. Leurs coorde sont rappelées dans ce document

Accédez à tout moment à vos informations et démarches retraite. Les services proposés par l'ensemble des régimes son disponibles :

- sur le site internet commun à tous les régimes de retraite : www.info-retraite.fr et sur le site de certains régimes ;
- depuis votre mobile en téléchargeant gratuitement l'application Mon compte retraite sur Play Store ou App Store.

Avec Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite simplifient vos démarches.

Ce document est délivré en l'état de la réglementation et des informations détanues. Il présente à ce titre un caractère indicatif et provisoire. Il ne saurait engager les régin retraite conformément aux dispositions des articles \$161-2-1-4 et 0161-2-1-7 de code de la sécurité sociale.

L'Union Retraible traite informatiquement les données personnelles des bénéficialers du richi à l'Information sur la retraite. Ces opérations sont menées dans le strict respe de la protection des données qui vous grannit des droits informatique et libertes (accis, rectification...). Vous pouvez exercer ces droits auprès de votre régime. Pour une i complète sur les traitements opérés sur vos données personnelles, rembez-vous sur : https://jwww.info-retraints.fr/rubrique e données personnelles ».

#### **Estimation retraite**

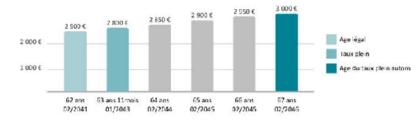
Nom Pré 1 11 11 11 111

Informations au 01/01/2021

Estimation du montant de votre retraite à différents âges de départ.

## Vous pouvez partir à la retraite au plus tôt à 62 ans mais le montant de votre retraite varie selon vot âge de départ.

Le graphique ci-dessous détaille le montant indicatif de votre retraite en fonction de plusieurs âges de départ à la retraite. Il ne reprend pas le montant des retraites qui vous sont versées ou qui le seront prochainement.



#### Vous pouvez partir à la retraite au plus tôt à l'âge de 62 ans.

En partant au 01/02/2041, avec 164 trimestres, vous pourriez avoir droit à 2 500 € bruts par mois.

#### Détails par régime

L'Assurance Retraite	164 trimestres	1 400 €	Bruts par mois (dont 2% de décote)
Agirc-Arrco	2 000 points	500 €	Bruts par mois
aaaaaa			A partir de 63 ans et 11 mois
bbbbb			Données non disponibles
L'Assurance retraite (RCI)			Déjà versé

#### Vous atteindrez le taux plein à l'âge de 63 ans et 11 mois.

En partant au 01/01/2043, avec 172 trimestres, vous pourriez avoir droit à 2 800 € bruts par mois et 3 bruts versés en une seule fois lors de votre départ à la retraite.

#### Détails par régime

L'Assurance retraite	164 trimestres	1 400 €	Bruts par mois (dont 2% de décote)
Agirc-Arrco	2 000 points	500 €	Bruts par mois
aaaaaa	2 000 points	300 €	Bruts par mois
bbbbb			Données non disponibles
L'Assurance retraite (RCI)			Déjà versé

#### Vous atteindrez l'âge du taux plein automatique à 67 ans.

En partant au 01/02/2046, avec 184 trimestres, vous pourriez avoir droit à 3 000 € bruts par mois et 3 bruts versés en une seule fois lors de votre départ à la retraite.

#### Détails par régime

L'Assurance retraite	164 trimestres	1 400 €	Bruts par mois (dont 2% de décote)
Agirc-Arrco	2 000 points	500 €	Bruts par mois
aaaaaa	2 000 points	300 €	Bruts par mois
bbbbb			Données non disponibles
L'Assurance retraite (RCI)			Déjà versé

Edité le 01/07/2021 X/8

#### En savoir plus

#### Mots-clés

#### Taux plein, décote, surcote

- Votre retraite est versée à taux plein si vous avez enregistré la durée d'assurance requise (c'est-à-dire le nombre de trimestres nécessaires).
- Si vous partez à la retraite sans avoir atteint cette durée d'assurance, le montant de votre retraite est minoré définitivement. Cette décote dépend du nombre de trimestres manquants. À partir de 67 ans, ou plus tôt si vous êtes dans une situation particulière, le taux plein est appliqué automatiquement (pas de décote).
- Si vous avez le nombre de trimestres requis à l'âge légal et que vous continuez à travailler, une surcote (majoration définitive) augmente le montant de votre retraite. Elle dépend du nombre de trimestres supplémentaires travaillés.

#### Âge légal

Âge à partir duquel vous pouvez demander votre retraite de base. Cet âge légal est fixé à 62 ans. Des départs avant cet âge (appelés « départs anticipés ») sont toutefois possibles, sous certaines conditions. Exemple : retraite anticipée pour carrière longue.

#### Durée d'assurance, trimestre

Pour valider un trimestre, il faut avoir perçu un certain revenu. En 2020, il faut avoir perçu au moins 1 522,50 € pour valider 1 trimestre ; vous ne pouvez pas valider plus de 4 trimestres par an. Vous pouvez valider des trimestres pendant des périodes de maladle, de chômage....

La durée d'assurance est le total des trimestres validés par un régime de retraite. La durée d'assurance « tous régimes » permet de déterminer comment votre retraite sera calculée : sans décote, avec décote ou avec surcote.

#### Point, valeur du point

Dans la plupart des régimes de retraite complémentaire et les régimes des professionnels libéraux, les droits à la retraite sont exprimés en points. Pour chaque cotisation versée, vous cumulez des points. Au moment de prendre votre retraite, le total de vos points est multiplié par la valeur du point à la date de votre départ.

Exemple : à la fin de sa carrière, Pierre a acquis 6 000 points. À son départ à la retraite, la valeur d'un point de retraite a été fixée à 1 €. Pierre va donc percevoir 500 € brust de retraite complémentaire mensuelle (6 000 points X 1 € = 6000 € de retraite complémentaire annuelle brute, soit 6000 / 12 = 500 € de retraite complémentaire annuelle brute).

#### Comment est calculée l'estimation retraite?

L'estimation est établie en tenant compte :

- D'une stabilité de vos revenus jusqu'au moment de votre départ à la retraite;
- De tous vos droits potentiels, y compris ceux llés au service national et aux enfants, s'ils ont été portés à la connaissance des régimes : la mention figure alors dans les feuillets des organismes concernés, joints à cet envoi;
- De la réglementation en vigueur à ce jour ;

Les tableaux présentent des montants bruts.

#### Plus de services

Retrouvez toutes vos informations et démarches retraite sur : <a href="https://www.info-retraite.fr">www.info-retraite.fr</a>
Et simulez différents scénarios de votre carrière pour obtenir des estimations de votre retraite.

Vous pouvez également retrouver les services depuis votre mobile. Pour cela, scannez ce QR code et téléchargez gratuitement l'application *Mon compte retraite*.



Pour vous connecter, utilisez les identifiants de votre compte retraite ou connectez-vous avec FranceConnect.

Edité le 01/07/2021 X/8